

Réunion du Collectif AMAP avec Sébastien Léger mercredi 18 novembre 2015

Etaient présents :

Brigitte Gervais, coordinatrice
Jean-Claude Gervais, trésorier
Dorothee Niogret
Sophie Accaoui
Jean Maricot
Isabelle Uribe

Bruno Barwise
Cécile Potier
Olivier Killherr
Frédérique Hofmann
Anne Rivaille

Ainsi que

Sébastien Léger, maraicher et Yoann Bonnard, employé agricole

Au 34, rue de la Réunion XXème, dans les locaux d'Etincelles.
Début de la réunion : 21h00

Déroulé de la réunion :

Olivier distribue un tableau synoptique de la répartition des légumes sur l'année.
Cette initiative est très appréciée, du producteur aussi. On y découvre une variété des légumes qui surprend jusqu'au producteur !

Brigitte comptabilise les paniers pour la saison :

Site rue des Haies

34 petits paniers / 7 grands paniers
13 nouveaux
8 participations à la caisse solidaire / 97€

Site rue de Charonne

51 petits paniers / 4 grands paniers
11 départs
22 nouveaux
10 participations à la caisse solidaire / 126€

96 paniers au total pour la saison

Sébastien déclare « on va continuer l'AMAP ».

Il annonce son souhait de suspendre les distributions du mois de mai 2016.

Mai est un mois stratégique pour la production de plants, et aussi le moins productif en légumes. Sébastien préfère donc le consacrer au travail dans les champs, à la production des plants de courgettes, radis, salades, tomates...

Discussion sur la rédaction des nouveaux contrats, de début février 2016 à fin Septembre 2016. Période de 8 mois pour 7 mois de distribution (mai out). Facilités de paiement envisagées.

La femme de Sébastien, Magali, termine actuellement une formation de comptable. En mai, elle rejoindra l'exploitation, salariée à temps partiel pour commencer. Après un stage complémentaire, elle gèrera la paie, etc. Les mois d'hiver arrivant, Sébastien a plus de temps pour l'administration. Magali sera prête au printemps pour le relai.

Le bilan de la société est attendu pour décembre avec modifications du statut.

Investissement total pour Sébastien de 300 000€ (rachat de la part de sa sœur + les encours)

Il continue toutes ses activités : 3 marchés par semaine, fournisseurs du magasin de producteur, les cantines, les restaurants.

L'AMAP représente 25% du C.A.

Les cotisations sociales sont triennales, avec le départ de trois salariés (France, Stéphane et Nicolas), Sébastien continue à payer beaucoup.

Il a réalisé des investissements ces dernières années pour travailler dans des bonnes conditions (quais de chargements couverts / temps de chargements beaucoup plus court, station de nettoyage à sec-brossage), avoir des rendements plus élevés.

Sébastien croit dans les méthodes du bio, qu'il dit appliquer déjà : pas d'intrants chimiques.

« On revient de 60 ans d'agriculture » dit-il. Ces méthodes du bio entrent peu à peu dans l'agriculture conventionnelle.

Il a pris des saisonniers en renfort, qu'il loge sur place.

Yohann monte en grade !

Sébastien demande un tour de table sur la question de la trêve du mois de mai.

Tous sont d'accord, puisque c'est dans l'intérêt de l'agriculteur.

Des remarques fusent cependant :

- Jean-Claude souhaite que le lien soit maintenu pendant ce mois de mai.
- Anne demande des facilités de paiements pour le nouveau contrat d'une période plus importante que d'habitude (7 mois) et rappelle que nos quartiers sont populaires.
- Frédérique regrette l'absence de Sébastien aux distributions, relevant que certains AMAPiens ne le connaissent pas. Ce point est repris par tous : Sébastien comptait sur France et Stéphane depuis 4 ans, mais ce n'était pas pareil !
- Olivier s'inquiète d'une dimension industrielle que pourrait prendre l'exploitation à cause des charges auxquelles fait face Sébastien.
- Cécile invite Sébastien à s'intéresser aux structures de l'AMAP pour les agriculteurs et déplore la non adhésion de Sébastien au réseau.

Sébastien rassure tout le monde, lui c'est la vente directe qui le motive.

Il est très réticent à l'idée de passer du temps en réunions diverses et variées, le temps de réunion

n'étant pas consacré aux légumes, aux champs, à la pousse. Il promet cependant de regarder les infos de l'AMAP IDF, comme le suggère Cécile.

La date de l'AG est fixée au samedi 23 janvier 2016 à 17h

Le temps de cette AG sera en trois parties :

- 1/ comptes et vie de l'association 17h-18h
- 2/ distraction « Autour d'un ver » 18h-18h30
- 3/ bilan des producteurs 18h30-20h30

Cette réunion du 23 janvier sera aussi l'occasion de récupérer les nouveaux contrats.

Prochaine réunion pour préparer l'AG : mercredi 6 janvier à 20h30.

A ce stade de la réunion, Sébastien et Yoann nous quittent.
Il est 22h30, ils ont de la route à faire.

Diverses questions d'organisation de notre AMAP sont alors abordées :

La projection du **film de Jacques Guyomac'h**, initialement pressentie pour le 28 novembre, sera reportée au 6 février 2016. Cécile se rendra demain au centre culturel Ken Saro Wiwa mais demande les documents relatifs à ce documentaire. Olivier a le DVD.

Le film « Autrement avec les légumes » est un bon film, mais cher : la réalisatrice demande 200€ pour le débat et ses frais SNCF remboursés (Bruxelles-Paris AR). Les droits de diffusion ont été réglés par l'AMAP IDF mais pour un nombre de projection, où en sommes-nous ?

La conférence sur l'étiquetage des produits est un sujet, Cécile va contacter le conférencier pour trouver une date.

Olivier a des difficultés à faire connaître **le blog de l'AMAP**. Il est déçu de la résistance observée chez certains à s'y inscrire.

Par ailleurs, il déplore le manque d'entrain à **respecter le nombre de distribution** de chacun.

La séance est levée. Il est 23h.